

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 JUILLET 2025**

L'an Deux Mil vingt-cinq, le 7 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune **d'HOSTUN** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

présents : 9 représentés : 11 votants : 11
Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Monsieur Benoît VILLARD, Madame Monique DA COSTA, Messieurs Patrice BERTRAND, François CHIEUX, Henri DUC, Madame Delphine HUGOT et Joel RIMET, Madame Martine SUNDBERG.

Excusés : Madame Jeannine FOURNAT donne pouvoir à Madame Delphine HUGOT, Monsieur Arnaud LAVENDOMNE donne pouvoir à Monsieur Bruno VITTE.

Absents : Messieurs Roger CHARVIN et Mathieu GASCARD

ORDRE DU JOUR :

- Transfert et classement voirie dans le domaine public communal – Quartier Les Jabelins
- Régie diverse mixte
- Renforcement du réseau Electrification - SDED

- Informations diverses
 - Occupation salle des fête (gym)
 - Location gites
 - Vidéo protection
 - Canicule école / centre de loisirs
 - Four communal
 - Accès entrée terrain enclavé à St Martin

Monsieur Benoit VILLARD a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MAI 2025
EST APPROUVE A L'UNANIMITE***

Transfert et classement voirie dans le domaine public communal – Quartier Les Jabelins

Afin de régulariser la situation des voies routières et piétonnes du quartier Les Jabelins, la commune a engagé la procédure de transfert d'office des voies privées ouvertes à la circulation publique suivante, à ce afin de les incorporer dans le domaine public

L'enquête publique ne relevant aucune objection, le conseil municipal, vote à l'unanimité un avis favorable au projet de transfert d'office dans le domaine public communal et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Régie diverse mixte

Il est institué une régie de recettes et de dépenses (régie mixte) permanente relative aux encaissements des « Recettes Diverses » et de certaines dépenses par virement ou carte bancaire.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Renforcement du réseau Electrification - SDED

Monsieur le Maire expose que Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, à St Martin. Aucune participation communale n'est demandée.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Informations et sujets divers

-Salle des fêtes : La municipalité accepte la nouvelle programmation des cours de gym mais la municipalité se garde le droit de prévenir l'association et de demander que la salle des fêtes soit libérée si d'autres manifestations ou rencontres sont prévues en même temps.

-Location gites : Proposition d'une autre formule : louer le gîte le Prieuré 9 places ou loué le « Prieuré bis » en 11 places (Le Prieuré + La Cure). Permettant d'attirer de plus grands groupes et d'optimiser les espaces et notamment les extérieurs.
Une étude va être réalisée avec Gite de France à ce sujet.

-Vidéo protection : L'installation des 10 caméras sur la commune est en train de se finaliser.

-Canicule : L'école n'a pas été fermé pendant la période de canicule. Les enseignants ont priorisé plusieurs sorties permettant d'être dans des lieux plus frais.
Pour l'an prochain il est envisagé l'installation de films UV protecteur au niveau des surfaces vitrées de l'école, l'achat de ventilateurs pour les classes, l'installation d'un brumisateur au niveau du préau et d'aménager le pré pour augmenter les zones d'ombre.

-Programme scolaire : Le corps enseignant informe la commune que certains programmes scolaires changent sur les 2 prochaines années. Il convient donc de renouveler certains manuels.
Une fois le chiffrage reçu de cout des manuels, la commune prévoit une rallonge du budget fournitures scolaires.

-Four communal : Il a été proposé à la commune le don d'un four à pain. La municipalité, en lien avec les Amis du village, sont en réflexion sur l'emplacement où serait installé ce dernier (au cœur du village).

-Accès entrée terrain enclavé à St Martin : La municipalité a demandé un chiffrage afin d'estimer les travaux d'aménagement pour créer un accès à un terrain enclavé situé à St Martin d'Hostun.
Cela permettra de diminuer le stationnement de véhicule dans St Martin.

La séance est levée à 21 heures 00.

Prochaine réunion le lundi 8 septembre 2025 à 19h00